

Le Mois de la bio c'est aussi dans les Pyrénées-Atlantiques

La production en agriculture biologique continue son développement sur le département des Pyrénées-Atlantiques. En 2021, le département recensait 818 exploitations biologiques (+ 12 % par rapport à 2020), soit 8,5 % des exploitations basques et béarnaises. Les surfaces bios atteignent 18605 ha (+ 11 % par rapport à 2020) soit 5,8 % des surfaces agricoles départementales conduites sans produits phytosanitaires chimiques de synthèse et sans engrais minéraux de synthèse et dans le respect du cahier des charges bio.

Bilan 2021

En 2021, les exploitations nouvellement engagées représentaient 18 % des exploitations bios du département. La part des exploitations ayant engagé 100 % de leurs parcelles en bio est supérieure à la moyenne régionale qui s'élève à 70 %. À noter toutefois que les nouvelles exploitations bios de 2021 font, en moyenne, 14,4 ha pour un total de 1 775 ha. Cette situation se comprend suite à l'engagement d'exploitations en maraîchage et plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) qui mettent en œuvre, par essence, de petites surfaces.

Sur les 77 nouvelles exploitations bios engagées l'an dernier, 23 ont des légumes comme production principale et 14 des PPAM avec, en moyenne, à peine plus de 3 ha par exploitation. En élevage herbivore, seulement 7 nouvelles exploitations se sont engagées avec des bovins en production principale et 6 avec des ovins (2 caprins). En élevage monogastrique, 8 exploitations avec des porcins en production principale se sont signalées et aucune en aviculture. Dans ce contexte, la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques a orienté les journées du Mois de la bio vers le maraîchage, les pratiques en bio et les nouvelles filières. Elle vous propose, avec ses partenaires, 5 journées sur les 15 jours à venir.

Production maraîchère

La première rencontre se déroulera chez Nicolas Chatelet à Eysus le mardi 15 novembre de 9h00 à 12h00. Nicolas est maraîcher bio sur une petite structure et s'est prêté à une analyse de cette dernière sur 3 ans dans le cadre du Casdar micro-ferme maraîchère biologique. Outre la présentation de son système de production, un point sera fait sur les 42 fermes suivies dans le cadre de cette analyse nationale qui a pour but de définir les facteurs favorables à la pérennité de ces petites structures qui sont de plus en plus nombreuses dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes et qui permettent d'alimenter en légumes biologiques les marchés locaux.

Les partenaires de Valley Bio du Gave (territoire d'action prioritaire du Gave de Pau vis-à-vis de la ressource en eau) que sont la chambre d'agriculture, le Civam Bio Béarn,



// Photo Chambre d'agriculture 64

Sur les deux semaines à venir retrouvez le Mois de la bio dans les Pyrénées-Atlantiques avec des événements centrés sur les pratiques et les filières en développement.

Euralis et Interbio Nouvelle-Aquitaine vous proposent ensuite 4 journées sur la biodiversité et l'autonomie des exploitations.

Gestion de l'interculture

Le jeudi 17 novembre, de 9h30 à 12h00, la rencontre aura lieu sur les parcelles en grandes cultures de Pierre-Yves Baucor à Sauvagnon où, avec Roxane Piu d'Euralis, il expliquera l'intérêt d'une bonne gestion des intercultures en agriculture bio, les couverts à privilégier, pourquoi et comment les implanter et les détruire sans phytos et quels sont les bénéfices pour la culture suivante. Cette problématique, avec l'évolution de la conditionnalité, intéressera tous les producteurs de grandes cultures qu'ils soient bio ou conventionnels.

Litière au miscanthus

Le jeudi 24 novembre, rendez-vous est donné chez Jean Petit, à l'EARL du Bosquet à Artigueloutan de 9h30 à 12h00 où un essai

de litière au miscanthus est mis en place pour sa production d'ovins viande (cf. notre édition du 29 avril dernier). Ludvine Mignot de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques présentera cet essai ainsi que ceux suivis l'hiver dernier en paillage bovin viande et bovin lait. Le Civam Bio Béarn présentera, quant à lui, les résultats de l'essai de paillage maraîcher au miscanthus suivi cet été en collaboration avec la chambre d'agriculture 64. Ainsi, cela permettra de mesurer si le miscanthus peut être une réelle alternative environnementale et économique à la paille pour les exploitations qu'elles soient bio ou conventionnelles.

Haies et biodiversité

Le rendez-vous suivant se tiendra le lundi 28 novembre, de 9h30 à 12h00, à Assat chez Jean-Marc Larqué qui a planté des haies afin d'améliorer la biodiversité fonctionnelle de son exploitation. François Delage de la chambre d'agriculture 64 et Roxane Piu d'Euralis présenteront le projet, l'intérêt de ces plantations, les essences choisies, les bonnes conditions de plantation et l'entretien nécessaire à leur bon développement.

Houblon

Et pour finir ce programme du Mois de la bio, le 29 novembre, Sébastien Vignau vous accueillera à Guinarthe sur la parcelle de houblon biologique qu'il a planté au

printemps en partenariat avec Hopen. Il présentera l'itinéraire de la culture, le matériel nécessaire et le potentiel de marché de celle-ci au regard du nombre de brasseries artisanales qui se créent et de leur intérêt pour des produits d'origine locale.

Marges et grandes cultures

Et bien sûr, il ne faut pas oublier les journées organisées dans les Landes, notamment le 15 novembre de 14h00 à 17h00 à Castandet chez Jean-Marc Gourdon où sera abordée la question de savoir comment préserver ses marges en grandes cultures bios. Enfin, comment mieux valoriser les légumes de plein champs sera le thème de la rencontre qui se tiendra le 22 novembre de 9h30 à 12h30 au cinéma Le Félix de Labouheyre.

Novembre, c'est le mois pour découvrir l'agriculture biologique, ses pratiques et ses filières en développement. Retrouvez les programmes complets par département et les liens d'inscription aux journées sur www.moisdelabio.fr. Le Mois de la bio est organisé par les chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine grâce aux financements de la Région, de l'État, des agences de l'eau et de l'Europe.

Ludvine Mignot,
conseillère bio

Chambre d'agriculture 64